

Rapport pour l'histoire de l'art  
Sélection internationale, ENS.

L'épreuve de spécialité en Histoire de l'art consiste en un écrit et un oral. Pour cette session 2018, le sujet d'écrit proposait aux candidat.e.s de réfléchir en historien.ne de l'art sur le mot « collectionner ». L'étude pouvait s'appuyer, sans obligation ni limitation, sur quatre documents proposés :

- Une huile sur toile de Domenico Remps (v. 1620-c. 1699), *Cabinet de Curiosités* (v. 1689, 99 x 137 cm. Museo dell'Opificio delle Pietre Dure, Florence)
- Une photographie du Mur de l'Atelier d'André Breton telle qu'il a été reconstitué par le Musée national d'art moderne (Centre Georges Pompidou, Paris. Dation 2003)
- Un assemblage de Daniel Spoerri (1930 - ), *Le repas hongrois (Le restaurant de la galerie J. Paris, Tableaux-pièges)* de mars 1963 (Métal, verre, porcelaine, tissu sur aggloméré peint, 103 x 205 x 33 cm Poids : 114 kg ; 112,5 x 212,5 x 43,5 cm avec la cuve (maj du 7/04/16). Vaisselle, bouteilles, restes de repas, objets divers).
- Enfin une vue d'une exposition de Mark Dion à l'Institute of Contemporary Art de Boston, *Misadventures of a 21st-Century Naturalist* (2017 ; photographie de Charles Mayer)

Le sujet appelait un traitement chronologique, ou au moins chronologico-thématique. La discipline est en effet de l'*histoire* de l'art ; même si une approche anthropologique et sociale y apporte beaucoup, de même qu'une réflexion esthétique et philosophique. Il s'agissait de proposer une rapide histoire du collectionnisme, de ses origines (qu'on fait souvent remonter aux cabinets de curiosité de la Renaissance) à nos jours ; d'agrémenter cette histoire par une interprétation intéressante – pourquoi collectionne-t-on ? cette pratique a-t-elle évolué, ou s'agit-il d'un invariant anthropologique qui ne varierait que très peu selon les ères culturelles et temporelles ? – ; donc de proposer, pour étayer cette interprétation, une analyse du phénomène du collectionnisme nourrie des connaissances du ou de la candidate : qui collectionne ou a collectionné ? Que collectionne-t-on ? où collectionne-t-on ? Comment collectionne-t-on ? Tout cela change-t-il au cours de l'histoire ? Les illustrations proposées pouvaient donner assez vite une idée de ce qui était attendu – ne serait-ce que parce qu'elles étaient classées par ordre chronologique, et relevaient d'ères géographiques et culturelles relativement diverses dans ce qu'on appelle « l'art occidental ». D'autres approches étaient évidemment possibles – encore eût-il fallu qu'elles évitent toute erreur historique, qu'elles ne fassent aucun anachronisme, que leurs thèses soient justifiées par des exemples bien choisis. L'épreuve écrite avait finalement pour but de tester quatre éléments principaux :

- Une excellente connaissance de l'histoire de l'art et de la culture visuelle depuis l'époque moderne voire le Moyen âge
- Une excellente capacité à interpréter l'histoire en fonction de ces connaissances, c'est-à-dire à proposer une ligne d'analyse claire, nourrie d'hypothèses intelligentes sur ce qu'est le collectionnisme, son histoire, ses interprétations possibles. Le devoir devait avoir une ligne directrice – celle d'une thèse, si possible, étayée par des exemples bien maîtrisés et analysés, sans anachronismes ni incohérences culturelles.
- Une bonne connaissance des grandes positions théoriques de l'histoire de l'art, qui aurait donc prouvé la capacité du ou de la candidate à s'intégrer, dans le futur, dans la discipline de l'histoire de l'art et ses débats.
- Une excellente capacité de rédaction – que la pensée soit fluide, organisée, illustrée et argumentée ; atout essentiel pour une carrière éventuelle de chercheur-chercheuse ou d'universitaire, quelle que soit la discipline.

**L'examen oral** consistait en une synthèse de quatre documents (qu'il était conseillé de ne pas présenter l'un après l'autre), - refonte assez peu différente, finalement, de l'exercice écrit, mais beaucoup plus focalisé sur l'analyse détaillée des documents proposés. Sur un thème assez large, « la mort », il s'agissait de commenter les documents suivants :

- Andrea Mantegna (1431-1506), *Lamentation sur le Christ mort*, v. 1480, tempera à la colle, 68 x 81 cm. Milan, Pinacothèque de Brera
- Pierre Bontemps, *Tombeau de Charles de Maigny* (mort à Paris en 1556), Capitaine des gardes de la porte du Roi. Fabrication : Paris. Commandé par contrat du 24 juin 1557 – Musée du Louvre, Département des Sculptures
- Timothy H. O'Sullivan (1840-1882), *A Harvest of Death, Gettysburg, Pennsylvania*, photographie, imprimée et publiée par Alexander Gardner (1821–1882), juillet 1863; 45.2 x 57.2 cm. New York, the Metropolitan Museum of Art (Gilman Collection, achat 2005)
- George GROSZ (1893-1959), *Suicide*, 1916, 100 x 77.6 cm. Tate Gallery, Londres
- Jan Fabre (né en 1958), *Skull with the Keys of Hell* [crâne aux clés de l'Enfer], 2013, ailes de coléoptères-bijoux, polymères, fer, 23x21x20 cm

Cette année nous avons donné les dates des œuvres proposées, ce qui facilitait grandement la démarche – le ou la candidate n'ayant pas à dater lui-ou-elle-même les documents. Le jury a valorisé les candidat.e.s capables de décrire précisément les œuvres et de les interpréter, tout en insérant cette démarche dans un cadre plus général et problématisé sur la mort. Plusieurs axes étaient envisageables, sans exhaustivité :

- Le plus simple : considérer la mort comme un thème pour les artistes, et envisager les évolutions historiques de la représentation de la mort comme le témoignage du rapport des sociétés occidentales à elle
- Considérer les artistes comme des personnes capables de réfléchir eux-mêmes sur leur temps, et de poser sur la mort et le rapport de leurs contemporains à elle un regard qu'il s'agissait de qualifier (analytique ? critique ? compatissant ?), tout en explicitant les moyens plastiques, esthétiques, d'exprimer un tel regard – cette approche permettait de montrer davantage une connaissance fine de l'histoire de l'art et des techniques artistiques.

Comme pour l'écrit, le jury a valorisé les présentations clairement structurées par une introduction, un développement argumenté et une conclusion qui ne répétait pas ce qui avait précédé.

Le jury a valorisé aussi la capacité des candidat.e.s à répondre à ses questions, et à le faire à l'aide d'exemples nouveaux qui témoignaient d'une bonne culture générale.

Le jury apprécie enfin un moment de discussion plus personnelle avec le ou la candidate, sur ses projets, ses préférences en histoire de l'art (période, méthodes, auteurs), et sur ce qui le motive pour venir étudier l'histoire de l'art à l'ENS.